Revue du département de la Manche. Les écoles primaires du canton de Ste-Mère-Eglise avant la Révolution.

Numéro d'inventaire: 1979.33614

Auteur(s): Rémy Villand

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Société d'archéologie et d'histoire de la Manche (Saint-Lô)

Imprimeur : Jacqueline Date de création : 1969

Description: Couverture papier fort gris.

Mesures: hauteur: 240 mm; largeur: 159 mm

Mots-clés: Monographies / Enseignement élémentaire

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Manche

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 39

Commentaire pagination : Paginé de 321 à 359

Lieux: Manche



TOME 11 - 1969

Fasc. 43 - Juillet

REVUE

du département

DE LA MANCHE

Publication trimestrielle de la Société d'archéologie et d'histoire de la Manche

Sommaire_

M. R. VILLAND : Les Ecoles primaires du canton de Ste-Mère-Eglise avant la Révolution	321
Dr M. GUIBERT : Le Faux-Dauphin Jean-Marie Herva- gault était-il un malade mental ?	360
Vente du Manoir de St-Nicolas-près-Granville (1674).	366

Secrétaire Général : A. DUPONT 224, Rue Robert Schuman Saint-Lô

SECRÉTAIRES DE SECTIONS: P. Cardot, 22, rue Saint-Paul, Granville Abbé J. Canu, 29, R. St-François, Valognes

C.C.P. de la Société (Hôtel de Ville, Saint-Lô) : Paris 2180-19 .. Cotisations : 15 F Pour les moins de vingt-cinq ans : 7,50 F — Prix de ce fascicule : 3 F





Notes sur les écoles primaires du Canton de Sainte-Mère-Eglise avant la Révolution

Chacun sait maintenant, qu'avant la Révolution, un nombre important de paroisses rurales avaient une ou plusieurs écoles fondées ou de charité ainsi nommées, suivant qu'elles étaient dotées, ou non, d'un revenu annuel, par des bienfaiteurs. Plusieurs érudits locaux l'ont déjà prouvé, ce sont, entr'autres :

- F. L... L'Instruction dans le département de la Manche avant 1789, in Revue de l'amateur manchois, 1887, p. 7-24, 41-56.
- Desprairies, Documents sur les écoles du canton de Carentan avant la Révolution, in Bulletin de la Société des Antiquaires, t. 13, 1883-85, p. 247-267.
- Abbé A. Lerosey, L'Instruction publique dans les diocèses de Coutantances et d'Avranches avant 1789, in Notices, mémoires, doc. Soc. d'arch. Manche, t. 21, 1903, p. 13-78; t. 22, 1904, p. 97-122; t. 23, 1905, p. 45-65; t. 24, 1906, p. 34-50; t. 25, 1907, p. 23-65.
- Marie-Cardine, Histoire de l'enseignement dans le département de la Manche, de 1789 à 1808, St-Lô, 1888, 2 vol.
- Abbé A. Laveille, L'Instruction primaire dans l'ancien diocèse d'Avranches avant la Révolution, in Revue catholique de Normandie, 1891, p. 35-50, 124-140, 345-382, et (sans nom d'auteur), Les écoles de Cherbourg avant la Révolution, et les origines du Lycée de Cherbourg, in Revue de l'Avranchin, t. 8, 1896-97, p. 25-60, et t. à p.
- Leroux (Mgr), Les écoles primaires dans l'ancien diocèse de Coutances, avant le 19^e siècle, manuscrit conservé aux Archives diocésaines, à Coutances, sous la cote M 57. L'auteur, qui a utilisé principalement les visites archidiaconales, donne des références, assez brèves, sur plusieurs centaines d'écoles des diocèses d'Avranches et de Coutances. Ont seulement été publiées ses notes sur les écoles de l'Archidiaconé du Val-de-Vire, in Au Pays Virois, 1922, p. 78-83.
- E. Bridrey, Deux pièces pour servir à l'état de l'instruction dans le bailliage de Valognes au XVIII^e siècle; 1° Les écoles de la région de Valognes à la fin du XVII^e siècle, extrait de l'état des écoles dans le diocèse de Coutances, vers 1690; 2° Déclaration de biens du maître d'école de Picauville en 1790; in Cahiers de doléances du bailliage de Cotentin, t. II, p. 786-792.



322

- A. Rostand, Notes relatives aux petites écoles de l'archidiaconé du Cotentin, dans Ann. Assoc. normande (Congrès de Valognes, 1925), p. 46-48.
- Mgr D. Aubry, L'Institut du Sacré-Cœur de Coutances, Coutances, Soc. cath. d'édition, 1926.
- Th. Perrée (Sœur Madeleine de Jésus), Le Tiers-Ordre de N.-D. du Mont-Carmel d'Avranches, Coutances, Ed. N.-D., 1965.
- C. Laplatte, Le Diocèse de Coutances, Coutances, Ed. N.-D., 1942, p. 63-65.
- Le série D des Archives départementales de la Manche, Instruction publique comprenait seulement 44 articles, mais souvent pleins d'intérêt. Ils ont été détruits en 1944, avec le stock de l'Inventaire sommaire imprimé qui en donnait de très longs extraits. Quelques rares jeux de bonnes feuilles ont pu cependant être conservés.

*

La découverte du contrat de fondation de l'école de Blosville, en 1768, si intéressant pour l'histoire de l'enseignement au XVIII° siècle, que nous publions in extenso, nous a déterminé à rechercher les fondations et dotations des écoles du canton de Ste-Mère-Eglise.

De même que Me Desprairies, notaire à Carentan, a utilisé les minutes de son notariat pour la publication de *Documents sur les écoles du Canton de Carentan avant la Révolution*, de même, les notariats de Picauville et de Sainte-Mère-Eglise, déposés aux Archives Départementales, ont été notre source principale. C'est grâce à Me Lenoir, notaire à Ste-Mère-Eglise, et à Me Lucas, notaire à Picauville, que nous avons pu découvrir la fondation ou l'existence de plusieurs écoles du canton de Sainte-Mère-Eglise; qu'ils en soient ici remerciés.

Ces fondations datent des XVII^e et XVIII^e siècles, mais il n'est pas douteux qu'il y ait eu des écoles dans cette région à une période plus ancienne, fermées au XVI^e siècle, à la suite des guerres de religion. Dès la fin de ce siècle de troubles, les évêques de Normandie exhortèrent leurs diocésains à rouvrir des écoles. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le pouvoir central et le clergé ne cessèrent d'encourager leurs fondations.

Les statuts synodaux du diocèse de Coutances, de 1682, enjoignent aux curés et vicaires de tenir eux-mêmes ou de faire tenir des écoles pour apprendre aux enfants de leur paroisse, non seulement les bases fondamentales de la religion, mais encore à lire et à écrire, « afin qu'ils soient en état de chanter les louanges de Dieu ».

La même année, les statuts synodaux d'Avranches témoignent du même souci de multiplier les petites écoles, « dans lesquelles on recevra indifféremment les enfants des pauvres et des riches pour leur enseigner les principaux points de la foi catholique, les prières du soir et du matin, à lire, à écrire, et servir la messe ». Il ne sera exigé « aucune rétribution des enfants des pauvres, dont on prendra beaucoup de soin, dans la vue de plaire à Dieu ».

En 1698, Louis XIV, dans le but de combattre le protestantisme et de consolider la foi, prescrivit l'établissement d'écoles dans les paroisses, dirigées par des maîtres et maîtresses, dont la subsistance, faute de fon-

